



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique extérieure

Question au Gouvernement n° 1363

Texte de la question

ENTRÉE DE LA TURQUIE DANS L'UNION EUROPÉENNE

M. le président. La parole est à M. Richard Mallié, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Richard Mallié. Monsieur le secrétaire d'État chargé des affaires européennes, à l'approche des élections européennes, il me semble indispensable de vous demander des éclaircissements sur la position de notre pays à l'égard de l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne.

M. Maxime Gremetz. Un jour comme aujourd'hui !

M. Richard Mallié. Le Président de la République a rappelé à plusieurs reprises, notamment lors d'une réunion à Berlin avec la chancelière Angela Merkel, son opposition à l'entrée de la Turquie. Il avait d'ailleurs déclaré à Nîmes, en mai dernier : " Ce n'est pas respecter ses amis que de leur faire des promesses que l'on ne tiendra jamais. Nous serions mieux inspirés d'engager dès maintenant avec la Turquie des négociations pour créer un espace économique et de sécurité commun. ". C'est ça, avoir la vision d'une Europe dynamique !

M. Jean-Louis Bianco. Alors faites-le !

M. Richard Mallié. Dans une tribune publiée hier, un élu socialiste est très clair : " Oui à la Turquie dans l'Union européenne ". Le masque socialiste du " Discutons et on verra bien " est tombé. (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*) La gauche est pour l'entrée de la Turquie et doit l'assumer. Cette position est une insulte à l'opinion de nombreux Européens, au premier rang desquels nos compatriotes.

La Turquie, avec qui nous partageons une part de destinée commune, a vocation à construire avec l'Europe une relation privilégiée, mais non à devenir membre de l'Union européenne.

M. Marcel Rogemont. Alors interrompez les négociations !

M. Richard Mallié. Certains nous parlent d'un pont entre l'Orient et l'Occident. Oui, mais un pont n'est ni d'un côté ni de l'autre ; c'est simplement un trait d'union.

Les négociations d'adhésion avec ce pays se poursuivent à un rythme régulier, avec chaque semestre l'ouverture de nouveaux chapitres. À ce jour, dix chapitres sur trente-cinq ont déjà été ouverts. Les Français ne comprennent pas.

Monsieur le secrétaire d'État, comment faire en sorte que le processus qui se déroule actuellement conduise au partenariat privilégié que le Président de la République a plusieurs fois appelé de ses vœux ?

À la veille de la présidence de la Suède, pays favorable à l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne, pouvez-vous nous dire où en sont les négociations avec la Turquie et quelles initiatives la France a prises ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes UMP et NC.*)

M. le président. La parole est à M. Bruno Le Maire, secrétaire d'État chargé des affaires européennes.

M. Bruno Le Maire, *secrétaire d'État chargé des affaires européennes*. Monsieur le député Richard Mallié, la position du Président de la République, du Premier ministre et du Gouvernement, de l'ensemble de la majorité, est claire : nous ne sommes pas favorables à l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes UMP et NC.*)

Puisque vous me posez cette question, vous me permettrez d'apporter trois précisions essentielles sur le sujet. Tout d'abord, cette position n'est en rien tournée contre la Turquie, pays ami et allié avec lequel nous voulons entretenir des relations stratégiques et commerciales aussi étroites que possible. C'est le sens de ce qu'a proposé le Président de la République à l'ensemble de nos partenaires européens : un partenariat privilégié

entre l'Union européenne et la Turquie.

Ensuite, les négociations entre l'Union européenne et la Turquie se poursuivent, certes, mais dans un cadre différent, qui a été fixé par le Président de la République et qui consiste à travailler à un rapprochement des normes, des valeurs et du niveau de développement économique entre la Turquie et l'Union européenne, de façon que ce partenariat privilégié soit favorable pour l'Union comme pour la Turquie.

Enfin, cette position n'est pas de circonstance. Elle est guidée par une certaine vision de la construction de l'Union européenne. Si nous voulons une Europe politique forte, un continent européen qui existe entre les États-Unis et la Chine au sortir de la crise, une politique industrielle européenne, la défense des intérêts économiques européens, des emplois européens, nous avons besoin de dire quelles sont les frontières de l'Union européenne. Nous avons besoin de dire où et quand s'arrêtera l'élargissement de l'Union européenne. Dans la majorité, notre position est claire. Je souhaiterais que, sur l'ensemble des bancs de cette assemblée, les positions soient aussi claires et tranchées. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes UMP et NC.)*

Données clés

Auteur : [M. Richard Mallié](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1363

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Affaires européennes (II)

Ministère attributaire : Affaires européennes (II)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juin 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 3 juin 2009